

## JOURNÉE DES RÉFUGIÉS EN AFRIQUE

Quand 20 millions de réfugiés sont en quête de sécurité, il est temps que les gouvernements agissent  
Index AI : AFR 01/10/97

Embargo : jeudi 19 juin 1997 à 9 h 00 GMT

ABIDJAN -- Non seulement les gouvernements d'Afrique et du monde entier se montrent incapables d'empêcher les atteintes massives aux droits de l'homme qui sont la cause de la situation dramatique des réfugiés en Afrique, mais ils se dérobent à leurs obligations en ne protégeant pas ceux qui fuient dans l'espoir de trouver un lieu sûr. C'est ce qu'Amnesty International a souligné à l'occasion de la Journée des réfugiés africains, le vendredi 20 juin 1997.

Plus de 20 millions d'Africains ont été contraints d'abandonner leur foyer : cinq millions ont cherché asile dans d'autres pays, et environ 16 millions sont déplacés à l'intérieur de leur propre pays. La grande majorité de ces personnes sont des femmes, des enfants et des vieillards victimes, sur tout le continent, de l'aggravation des conflits armés et de la violence à caractère ethnique.

« À maintes reprises, la communauté internationale a refusé de tenir compte des mises en garde formulées par les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, et elle n'a pris aucune mesure pour faire cesser les atteintes aux droits de l'homme qui ont causé l'aggravation du problème des réfugiés dans l'Afrique d'aujourd'hui », a déclaré l'Organisation.

Amnesty International a cité l'exemple de « la crise récente dans la région des Grands Lacs, [où] les gouvernements se sont généralement contentés de réagir aux situations d'urgence et n'ont pas essayé de s'attaquer aux causes sous-jacentes de cette crise ». Elle a ajouté : « Aucune solution à long terme aux flux de réfugiés ne pourra être trouvée tant que se poursuivront les atteintes aux droits de l'homme qui en sont la véritable raison ».

L'Organisation lance une campagne destinée à faire pression sur les gouvernements afin qu'ils respectent leurs obligations en protégeant les réfugiés et les demandeurs d'asile. Elle a mis l'accent sur le fait que les gouvernements du "Nord" avaient réagi à la crise en dressant des barrières pour empêcher les réfugiés se rendant sur leur territoire de demander asile, en mettant en œuvre des procédures d'asile injustes et discriminatoires et en renvoyant les réfugiés dans des pays où ils couraient de graves dangers.

L'Organisation a également souligné que les gouvernements africains – qui abritent la majorité des réfugiés du monde et qui ont eu traditionnellement une attitude généreuse à leur égard – se montraient de moins en moins disposés à accueillir de nouveaux réfugiés. Elle a fait état d'exemples récents de refoulement massif de réfugiés vers des zones dangereuses.

« Les pays de la communauté internationale se doivent d'œuvrer ensemble pour résoudre les graves problèmes que connaissent les réfugiés, a déclaré Amnesty International. Tous les États devraient partager de manière équitable la charge de l'accueil des réfugiés et les frais encourus pour subvenir à leurs besoins. Les États ne devraient pas assumer une part de responsabilité disproportionnée uniquement en raison de leur situation géographique.

« Tous les gouvernements devraient veiller à ce que les réfugiés soient traités dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme et à la protection des réfugiés. Aucun gouvernement ne devrait violer ses obligations internationales en renvoyant des demandeurs d'asile dans des zones dangereuses. De même, les modes de financement du HCR devraient être révisés de toute urgence afin d'instituer un mécanisme permettant de soutenir les États qui assument l'énorme responsabilité d'accueillir des réfugiés.

---

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉF AI -

« Alors que les gouvernements dressent des barrières pour empêcher que les victimes innocentes de conflits armés et d'atteintes aux droits de l'homme ne viennent chercher refuge sur leur territoire, ils n'éprouvent aucun scrupule à accorder l'asile aux dirigeants politiques accusés d'être responsables de violations manifestes des droits de l'homme, a souligné Amnesty International. Mengistu Haile-Mariam, Milton Obote, Hissène Habré, et maintenant Mobutu Sese Seko, bénéficient tous de la protection de gouvernements qui refoulent régulièrement des réfugiés et les renvoient vers des régions dangereuses. »

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par le refoulement de réfugiés dans la région des Grands Lacs. En décembre 1996, les autorités tanzaniennes et le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés ont publié une déclaration conjointe annonçant que tous les réfugiés rwandais devaient être rentrés dans leur pays d'ici la fin du mois. Ceux qui craignaient de revenir n'ont pas pu faire examiner leur cas individuellement.

Des milliers de réfugiés rwandais et burundais ont été tués par des combattants au Zaïre, où les soldats du président Laurent Kabila, soutenus par les troupes rwandaises, ont attaqué les camps de réfugiés à partir de septembre 1996. Depuis le retour forcé de plus de 500 000 réfugiés en provenance du Zaïre, l'insécurité croissante a empêché les observateurs des droits de l'homme des Nations unies et le personnel du HCR de recenser les homicides et autres atteintes aux droits fondamentaux dont ont été victimes ceux qui sont rentrés au Rwanda et d'autres ressortissants rwandais.

De nombreux massacres de réfugiés revenus au Burundi, ont eu lieu. Notamment, 400 personnes au moins, de retour du Zaïre, ont été tuées par les forces de sécurité burundaises dans l'église des adventistes du septième jour à Muramba, dans la province de Cibitoke, en octobre 1996.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays – c'est-à-dire celles qui ont été contraintes d'abandonner leur maison par crainte pour leur sécurité mais n'ont franchi aucune frontière – ne se voient pas reconnaître le statut de réfugiés alors qu'elles sont confrontées aux mêmes problèmes. C'est ainsi que plus de deux millions d'habitants de la Sierra Leone (soit la moitié de la population) ont dû quitter leur domicile en raison du conflit armé qui secoue ce pays.

Il y a au moins quatre millions de personnes déplacées au Soudan, dont la majorité sont des femmes, des enfants et des vieillards qui ont été pris délibérément pour cibles par les groupes armés rivaux et les forces gouvernementales. Des milliers de femmes vivant dans des camps pour personnes déplacées ont été violées ou victimes d'autres atteintes à leurs droits fondamentaux, et de nombreux enfants ont été enlevés.

Amnesty International demande à la communauté internationale, à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et à chaque gouvernement de veiller à ce que les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays bénéficient d'une protection complète, dans le respect des normes relatives aux droits de l'homme et du droit international humanitaire 1